

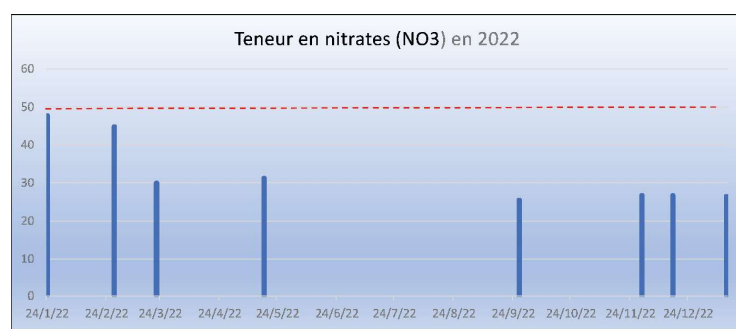


LA QUALITÉ DE NOTRE EAU POTABLE

L'eau potable qui arrive à notre robinet est fournie par le Syndicat Intercommunal d'Adduction à l'Eau Potable d'Auger Saint Vincent (SIAEP). Tous les mois, l'eau est analysée pour ses paramètres de base (bactériologie et nitrates). Trois analyses détaillées ont également eu lieu en 2022 et une en 2023 (pour le moment). Ces analyses se font en différents endroits du réseau, dans les différentes communes du syndicat.

Nous avons examiné les résultats des analyses d'eau effectuées en 2022. Les résultats des analyses bactériologiques sont conformes. Pour ce qui concerne tous les autres éléments recherchés, nous sommes toujours en dessous des normes, sauf en ce qui concerne les dérivés du chloridazone (voir plus bas).

LES NITRATES



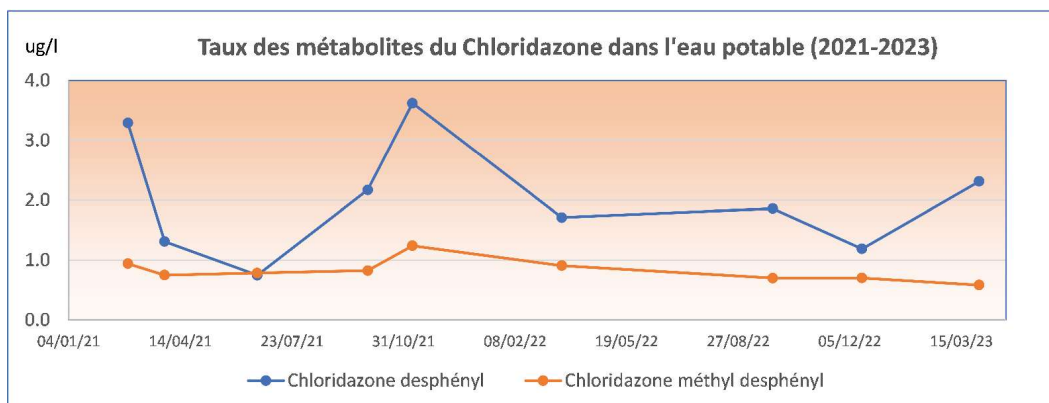
Le maximum autorisé pour les nitrates est de 50 mg/l.

Durant l'année 2022 nous nous sommes toujours situés en dessous de cette limite, en moyenne autour de 30 mg/litre.

Chaque barre bleue du graphique ci-contre correspond à une mesure réalisée en un point de notre réseau d'eau potable.

POUR CE QUI EST DU CHLORIDAZONE

Cette molécule, utilisée comme herbicide sur les betteraves, ne peut plus être utilisée par les agriculteurs depuis 2020. Sa rémanence dans le sol et dans la nappe phréatique va toutefois perdurer plusieurs années. L'objectif édicté par l'Union européenne est un maximum à 0,5 ug/l. La Direction Générale de la Santé (le Ministère de la santé) a toutefois fixé en juin 2022 la norme à 3 ug/l. Cette norme est censée être provisoire, l'objectif étant, à terme, de retrouver le seuil européen.



Depuis mars 2022, le taux des deux composés dérivés du chloridazone se situe en-dessous du seuil de 3 ug/l : aux alentours de 2 ug/l pour l'un et de 0,7 ug/l pour l'autre (voyez le graphique).

Une des raisons de cette baisse des taux, vient d'une meilleure gestion de ses différents forages par le Syndicat des eaux : certains forages, plus profonds, ne contiennent que très peu de ce pesticide et leurs eaux sont mélangées à celles des autres forages.

Par ailleurs, le syndicat des eaux réfléchit à l'installation d'un filtre à charbon permettant de retenir ces molécules. Un tel filtre pourrait également être utile pour retenir d'autres molécules à l'avenir. Son installation (qui est pour le moment à l'étude) et son entretien augmenterait toutefois un peu le coût du m3 d'eau.